

 Centre Hospitalier de Tourcoing	PROCÉDURE PRENDRE EN CHARGE UN PATIENT PORTEUR DE PUNAISES DE LIT	PG INF 034 V1	
		Date d'application : 06/2023	Page 1/4

Rédaction (nom et fonction)	Visa	Vérification (nom et fonction)	Visa	Approbation support (nom et fonction)	Visa
V. BADEZET – IDE – UHLIN Dr ALFANDARI – Médecin infectiologue hygiéniste M. PLANCKE- CS - Cardiologie		Dr ROOSEN - Président CLIN S. DELTOMBE – Coordinatrice générale de soins R. RUTHMANN – Directeur qualité gestion des risques L. Carré – Directeur DSELT		V. KAUFFMANN – Directeur I. VERIN – Présidente de CME	

OBJET

Définir la conduite à tenir en cas de présence de punaises de lit ou en cas d'admission d'un patient déclarant être infesté à son domicile

DOMAINE D'APPLICATION (secteurs concernés)

Tous les services de soins

PERSONNEL CONCERNÉ

Tout professionnel participant à la prise en charge du patient, UHLIN, DSELT, encadrement paramédical et médical

RÉFÉRENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Méthodes de lutte contre les punaises de lits – Cpias Occitanie – Mai 2019

Conduite à tenir en présence de punaises de lit dans l'environnement du patient ou résident en ES et ESMS – Cpias Ile de France – Juillet 2020

Références internes

Affiche « Précautions complémentaires contact spécifiques » (EN INF 013)

LISTE DES ANNEXES

a1 : Conduite à tenir en présence de punaises de lit dans l'environnement d'un patient ou résident en ES et ESMS

a2 : Traçabilité de l'utilisation du « Sanivap »

a3 : Manuel d'utilisation du « Sanivap »

MOTS CLÉS

Punaise, lit, lutte mécanique, précautions complémentaires

DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

SHA: Solution Hydro Alcoolique

DAOM: Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères

EPI: Équipement de Protection Individuelle

CONTENU

 <p>Centre Hospitalier de Tourcoing</p>	PROCÉDURE PRENDRE EN CHARGE UN PATIENT PORTEUR DE PUNAISES DE LIT	PG INF 034 V1	
		Date d'application : 06/2023	Page 2/4

• GÉNÉRALITÉS

La punaise de lits (ou *Cimex lectularius*) figure parmi les plus anciens parasites de l'homme. C'est un petit insecte de la taille d'un pépin de pomme, qui a un corps de forme ovale, brun et sans aile. Un adulte à jeun mesure environ 5 à 7 mm de long. Après s'être nourri, il grossit légèrement et prend une teinte rouge sang foncé. La punaise de lits se nourrit la nuit, principalement de sang humain.

Les piqûres sont souvent le 1er signe de leur présence. Elles sont alignées par 3 à 5 sur les parties découvertes du corps (visage, bras, jambes).

La réaction cutanée dépend de la sensibilité de l'individu et va de l'absence de symptôme à une réaction prurigineuse voire généralisée.

Les punaises de lit sont difficiles à repérer car elles fuient la lumière et sortent la nuit pour se nourrir : elles se cachent dans les matelas, les sommiers, dans les plinthes, les prises électriques, dans les fissures, sous les meubles, dans les livres...

La punaise de lit peut survivre sans repas sanguin pendant 1 an.

Les punaises ne transmettent pas de maladie à l'homme.

• MODALITES D'ALERTE EN CAS DE PRESENCE DE PUNAISES DANS LE SERVICE

Aux heures ouvrables (Lundi au vendredi de 9h-17h) :

- Prévenir le médecin
- Prévenir le cadre du service qui informera l'UHLIN
- Traçabilité de l'information dans les observations médicales et dans les transmissions ciblées

En dehors des heures ouvrables, le week-end et les jours fériés :

- Prévenir l'interne
- Prévenir le cadre de garde ou de nuit qui se rapprochera de l'administrateur de garde
- Traçabilité de l'information par le cadre de garde sur le cahier de garde et envoi d'un mail à l'encadrement médical et paramédical du service et à l'UHLIN
- Traçabilité de l'information dans les observations médicales et dans les transmissions ciblées

En cas de patient passé par plusieurs services de l'établissement, la conduite à tenir sera définie par l'UHLIN.

• PRISE EN CHARGE

Protection des soignants :

- Apposer l'affiche précautions complémentaires contact spécifiques (EN INF 013)
- Dès l'entrée dans la chambre, mise en place des précautions complémentaires : port d'une surblouse manches longues et de sur chaussures.
- Réaliser une hygiène des mains et mettre des gants
- Mettre le type de gants adaptés au soin à réaliser
- A la fin du soin : retirer les EPI et réaliser un lavage des mains au savon doux puis à la SHA
- Éliminer les EPI en DAOM dans la chambre du patient

 <p>Centre Hospitalier de Tourcoing</p>	PROCÉDURE PRENDRE EN CHARGE UN PATIENT PORTEUR DE PUNAISES DE LIT	PG INF 034 V1	
		Date d'application : 06/2023	Page 3/4

Prise en charge du patient:

- Dêvêtir le patient et mettre ses vêtements ainsi que l'intégralité de ses effets personnels dans des sacs plastiques fermés identifiés au nom du patient et laissés en chambre.
- Faire prendre une douche/ réaliser la toilette du patient dans sa chambre et lui donner une blouse ou un pyjama propre de l'établissement.
- Mettre en œuvre les consignes et traitements prescrits par le médecin / interne dans le DPI.

Traitement du linge :

- Effets personnels
 Dans l'attente de la remise du linge à la famille, pulvériser le linge avec de l'APAR pour éviter la contamination
 Remettre le linge personnel contenu dans les sacs plastiques fermés à la famille et expliquer à celle-ci les modalités d'entretien du linge :
 - Le linge doit être lavé à 60°C et si possible mis en sèche-linge ensuite et/ou *congélation* à – 20°C-lorsque cela est possible pendant 72 heures minimum.
 - Tout objet inutile doit être jeté.
 Tracer la remise des effets personnels à la famille dans le DPI (lien à faire également avec l'inventaire réalisé)
- Vêtements et linge de lit durant l'hospitalisation
 Utiliser du linge de lit à usage unique autant que possible.
- A défaut,
 - mettre le linge dans un sac plastique blanc identifié au nom du service avec numéro de chambre et motif
 - pulvériser de l'APAR sur l'ensemble du linge à l'endroit et à l'envers – le fermer (Temps de contact 4h – stockage du linge dans la chambre) avant envoi en blanchisserie.
- Mise à disposition de l'APAR : produit disponible en pharmacie
- Si rupture ou absence d' APAR, jeter le linge en DAOM , le temps d'être approvisionné en urgence.

• GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (literie, surfaces, locaux)

Si mobilier ou locaux défectueux: solliciter le service technique pour réaliser des travaux de colmatage de tous les endroits où les punaises pourraient se loger. (Plinthes, fissures, interrupteurs ...)

L'ensemble des actions citées ci-dessous et mises en œuvre sont tracées dans le dossier patient (transmissions ciblées)

• Lutte mécanique en 2 temps:

1er temps: passage de l'aspirateur:

Un aspirateur est disponible en Imagerie, en chambre mortuaire et au CAMSP.

Le service technique à la demande du cadre (ou le SSIAP à la demande du cadre de garde en dehors des heures ouvrables / le week-end / jours fériés) achemine un aspirateur dans le service afin d'aspirer rigoureusement avec un embout fin tous les endroits infestés afin de diminuer le nombre de punaises

 Centre Hospitalier de Tourcoing	PROCÉDURE PRENDRE EN CHARGE UN PATIENT PORTEUR DE PUNAISES DE LIT	PG INF 034 V1	
		Date d'application : 06/2023	Page 4/4

(les 2 faces du matelas, oreillers, le mobilier, les tiroirs, les plinthes, toutes fissures dans les murs, interstices de fauteuil...).

Au terme de chaque de chaque aspiration, le sac aspirateur est évacué en DAOM et les tubes et embouts sont nettoyés avec de l'eau et un détergent neutre.

Sur appel du cadre, le service technique ou le SSIAP se chargera ensuite de remettre l'aspirateur au service où l'emprunt a été fait dès la fin de l'utilisation. Il s'assurera que celui-ci a bien été nettoyé conformément à la procédure.

L'aspirateur est une étape indispensable avant l'utilisation de la méthode vapeur ou la méthode chimique

2eme temps: la méthode vapeur ou la méthode chimique

1. Le nettoyage à la vapeur:

Le passage du « Sanivap » est réalisé une seule fois et peut être réalisé en présence du patient.

Un «Sanivap» est disponible dans le bureau à côté de l'UHLIN

- aux heures ouvrables => L'UHLIN se charge d'amener le « Sanivap » dans le service. Il remplit le document de traçabilité associé présent dans le local à côté de l'UHLIN. (cf annexe 2)
- en dehors des heures ouvrables / le week end / jours fériés => Le SSIAP sur demande du cadre de garde, se charge d'amener le « Sanivap » dans le service. Il remplit le document de traçabilité associé présent dans le local à côté de l'UHLIN. (cf annexe 2)

Le « Sanivap » est utilisé dans le respect des consignes du manuel d'utilisation (annexe 3) :

- Passer le nettoyeur vapeur dans les coins, l'ensemble du mobilier dont le matelas ... afin de tuer les œufs accrochés.
- A la fin de la séquence, les bandeaux et articles de lavages sont éliminés dans le filet identifié UHLIN disposé sur le « Sanivap » . L'UHLIN acheminera ensuite le filet en blanchisserie

L'UHLIN ou le SSIAP se charge ensuite de ramener le « Sanivap » dans le local de stockage

2. La méthode chimique:

Cette méthode est réalisée dans la chambre en l'absence du patient.

En cas de persistance de la présence de punaises ou en l'absence de nettoyeur vapeur :

- aux heures ouvrables uniquement,
 - faire appel à un professionnel (AVIPUR) par l'intermédiaire de la DSELT (bon sésame et appel au service économique).
 - En attendant l'arrivée de la société, transférer le patient dans une autre chambre
 - La DSELT se charge d'organiser les passages de la société en concertation avec le cadre du service en maintenant la chambre vide.
 - Le traitement des lieux sera fait en 3 passages à 15 jours d'intervalle en laissant la chambre vide
 - Le passage de la société sera tracé dans le dossier et confirmé à la DSELT.